Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/06/2024 - 10923 - 2012 B 00842 - 751 292 392 - ABFG4S

Bilan Actif

10923

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	5 095	4 070	1 025	687
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	2 999		2 999	7 999
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	514 031		514 031	514 031
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**522 125**	**4 070**	**518 055**	**522 717**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	204 757		204 757	203 977
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	923 954		923 954	899 934
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	330 995		330 995	444 534
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	**1 459 706**		**1 459 706**	**1 548 444**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**1 981 831**	**4 070**	**1 977 761**	**2 071 161**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DÉPÔT DU
27 JUIN 2024
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 1 825 140)		1 825 140	1 825 140
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		21 694	13 554
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		80 175	45 512
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**37 092**	**162 802**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	**1 964 101**	**2 047 009**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 050	1 100
Emprunts et dettes financières divers			1 250
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 942	1 954
Dettes fiscales et sociales		10 668	19 848
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	**13 660**	**24 152**
Écarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	**1 977 761**	**2 071 161**

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 050	1 100
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				24 000
Chiffres d'affaires nets				**24 000**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			137	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**137**	**24 002**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			17 587	21 246
Impôts, taxes et versements assimilés			689	655
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			658	658
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				598
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**18 934**	**23 157**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**-18 797**	**846**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			9 860	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			72 535	142 029
Autres intérêts et produits assimilés (3)			23 244	23 704
Reprises sur provisions et transferts de charges			12 912	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			7 296	64 867
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			**125 847**	**230 601**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				12 912
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			16 457	27 902
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**16 457**	**40 814**
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**109 390**	**189 787**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**90 593**	**190 632**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**15 000**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**-15 000**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	38 501	27 830
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**125 984**	**254 603**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**88 892**	**91 801**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**37 092**	**162 802**
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Principes comptables généraux et dispense d'annexe

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

***

DISPENSE D'ANNEXE COMPTABLE

L'annexe comptable n'est pas établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au Régime Simplifié d'Imposition

- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :
  - Total du bilan 350 000 €
  - Chiffre d'affaires 700 000 €
  - Nombre de salariés 10

Ordonnance 2014-86 du 30/01/2014 prise dans le cadre de la loi d'habilitation n°2014-1 du 2 janvier 2014)

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise ABFG4S pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 977 760,91 Euros.
Chiffre d'affaires	Néant.
Résultat net comptable	37 092,33 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A SAINT-GREGOIRE, le 29/04/2024.

Emmeline GARNIER,
Expert-Comptable, Associée.

FITECO

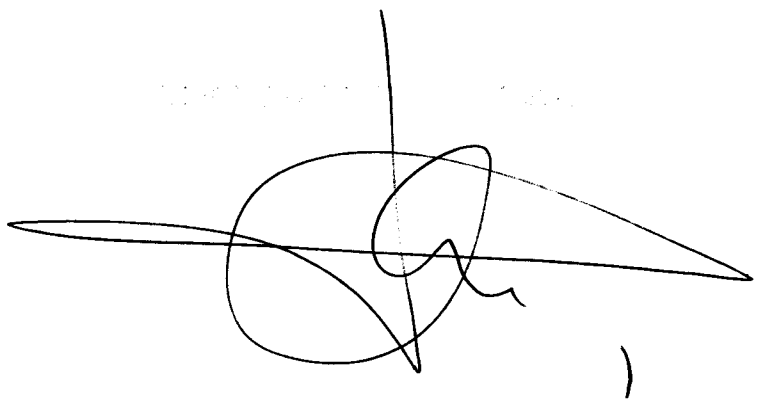
Expertise comptable I Conseil I Audit

ABFG4S

70 Rue du Général Margueritte
35000 RENNES

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



fiteco.com

Bâtiment T-Espace Performance III Centre d'Affaires Alphasis

35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 0299234464
E.mail : rennes@fiteco.com

Siren : 751 292 392

ABFG4S

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 825 140 euros
Siège Social : RENNES (Ille et Vilaine) 70 Rue du Général Margueritte
RCS RENNES 751 292 392

-=-

1° PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION EN DATE DU 28 MAI 2024

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Président propose d'affecter le bénéfice net comptable de 37 092 €uros, de l'exercice, ainsi qu'il suit :

- Au poste « Réserve légale », à hauteur de	1 855 €
Le crédit de ce poste se trouvant corrélativement porté de 21 694 € à 23 549 €	
- A titre de distribution de dividendes, le solde	35 237 €
TOTAL ÉGAL AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	37 092 €

Nous vous proposons de distribuer également la somme de 79 763 euros par prélèvement sur le poste "Autres réserves", lequel se trouvera réduit à 412 euros.
Le montant total distribué sera ainsi de 115 000 euros.
Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des associés personnes physiques à l'abattement prévu à l'article 158,3, 2° du CGI, calculé sur la totalité de son montant, sauf option pour le prélèvement libératoire.
En conséquence, le montant du dividende ainsi alloué correspond à un dividende de 3,78 €uros par action.
Ce dividende sera payable au siège social à compter du jour de l'assemblée statuant sur l'affectation du résultat.

2° DECISION DES ASSOCIES PORTANT SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL EN DATE DU 12 JUIN 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable 37 092 €uros ainsi qu'il suit :

- Au poste « Réserve légale », à hauteur de	1 855 €
Le crédit de ce poste se trouvant corrélativement porté de 21 694 € à 23 549 €	
- A titre de distribution de dividendes, le solde	35 237 €
TOTAL ÉGAL AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	37 092 €

La collectivité des associés décide de distribuer également la somme de 79 763 euros par prélèvement sur le poste "Autres réserves", lequel se trouvera réduit à 412 euros.

Le montant total distribué est ainsi de 115 000 euros.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des associés personnes physiques à l'abattement prévu à l'article 158,3, 2° du CGI, calculé sur la totalité de son montant, sauf option pour le

FG

prélèvement libératoire.

En conséquence, le montant du dividende ainsi alloué correspond à un dividende de 3,78 €uros par action.

Ce dividende sera payable au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les associés reconnaissent, que les dividendes mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Distribution globale	Distribution éligible à l'abattement de 40%	Distribution non éligible à l'abattement de 40%
31 12 2020	0 €	0 €	0 €
AG 25 06 2021	120 000 €	120 000 €	0 €
31 12 2021	80 000 €	80 000 €	0 €
31 12 2022	120 000 €	120 000 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extraits certifiés conforme par le Président
Le 12 juin 2024
Monsieur François GRUSON

